TES E HTI ESSAIS – BAL/BAPR

TES E : Réaliser des essais sur les installations de sécurité nouvelles ou modifiées.

Conditions spécifiques et pré-requis :
- Avoir plus de 18 ans. - Avoir le niveau B1 (oral et écrit) de maîtrise de la langue française. - Maîtriser les fondamentaux en électricité générale (Bac STI, Bac Pro ou BEP dans les spécialités électricité, électrotechnique, électronique ou automatismes). - Répondre aux conditions physiques et psychologiques minimales requises pour les habilitations relevant de l'arrêté d'aptitude (hors conduite). - Être formé aux risques liés au travail en hauteur (décret du 8 janvier 1965 relatif à l'hygiène et à la sécurité, modifié par le décret du 6 mai 1995 et par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004). - Être habilité C 18-510 sur les périmètres B2V, BC, BR, H0V.

Periodicité :
L'accès à la formation est possible dans un délai minimum de 15 jours ouvrés après validation des prérequis et réception du dossier d'inscription complet sur des sessions planifiées.

Certification/Habilitation visée :

Tout ou partie à distance :
0

Durée (heures):
140

Durée (jours):
20

Lieu :

Nombre de stagiaire (max) :
6

Nombre de stagiaire (min) :
3

Objectifs

1. Utiliser les documents relatifs aux principes de signalisation. 2. Exécuter ou faire exécuter les essais conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur. 3. Se coordonner avec d'autres opérateurs de sécurité qui assurent, pour son compte, des prestations de services. 4. Garantir, à la fin des essais, que le fonctionnement et les caractéristiques des installations visées par les essais sont conformes aux principes qui les définissent. 5. Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident ou de situation présentant un risque grave ou imminent. 6. Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale.

Description du stage

TES E, périmètre BAL/BAPR, sur plateforme et site - Répond aux exigences de prescription SNCF définies dans les documents : -MT01474 Annexe 2.3 : TES E (Agent d'essais simples) - IG00346 Annexe 16 HTI : Essais (TES E)

Contenu

S1 : Présenter les différents modules et fonctionnalités rattachés à un poste informatique.

Approfondir les principes généraux de la signalisation. S2 : Connaître les modalités de préparation et d’exécution des différentes opérations nécessaires à la réalisation des essais des installations de sécurité. Préparer les analyses d’essais. S3 : Concevoir un cahier d’essais appliqué aux essais postes ou plateforme (proposition : réaliser un exercice ou créer réellement un cahier). Établir les fiches d’essais plateforme d’un poste informatique et mettre en œuvre les règles de réalisation d’une installation. S4 : Élaborer les documents de base nécessaires à l’installation d’un poste informatique.

Méthodes mobilisées

- Informative - Expostive - Interrogative

Modalités pédagogiques

-Formation théorique en salle -Mise en application sur plateforme pédagogique

Modalités d'évaluation

- Evaluation écrite des acquis théoriques - Évaluation pratique sur le terrain En cas de réussite : délivrance d'une attestation de formation

Accessibilité:

N’hésitez pas nous contacter pour toute situation de handicap ou besoin d’adaptation de la prestation de formation.
Nous étudierons ensemble votre demande au cas par cas.